Envoyé en préfecture le 15/10/2025

Reçu en préfecture le 15/10/2025

Publié le 17/10/2025

Syndicat mixte des bassins versants de la rivière Ecole, du ru de la Mare-aux-Evées et de leurs Affluents

### siret: 200 086 676 00026 Mairie de VILLIERS EN BIERE - 77190 EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL N° 2025-016

L'an deux mille vingt-cinq, le trente septembre à dix-sept heures , le Comité Syndical légalement convoqué s'est réuni à la Salle de la Bergerie à Villiers-en-Bière sous la présidence de Monsieur Thierry FLESCH (Président).

	Etaient présents :		Etaient absents :		
CA MELUN VAL DE SEINE					
Commune de BOISSISE LE ROI	Jacky SEIGNANT		Jean Jacques BARREAU -		
Commune de DAMMARIE LES LYS	Ali KAMECHE			José CARVALHO	
Commune de LA ROCHETTE			Sylvie COUDRE	Jean-Pierre BORNARDEL	
Commune de PRINGY	Thierry FLESCH	Thierry VANHOVE			
Commune de MELUN			Emmanuel ADJOUDI	Marie-Hélène GRANGE	
Commune de ST FARGEAU PONTHIERRY	Jean MORLAIS			Zine-Eddine M'JATI	
Commune de VILLIERS EN BIERE	Philippe DOTHEE	Gérard ROUX			
CA DU PAYS DE FONTAINEBLEAU					
Commune d'ACHERE LA FORET	Sandra LEJAL			Sylvain MARTIN (pouvoir)	
Commue d'ARBONNE LA FORET			Nicolas GALLOT	Olivier GUYADER	
Commune d'AVON			Marie Charlotte NOUHAUD	Françoise BOUDREUX- TOMASCHKE	
Commune de BARBIZON			Ghislain DIDIOT	Gérard TAPONAT	
Commune de BOIS LE ROI	Emmanuelle ALHADEF	Nathalie Vinot (Suppléante)		Mélanie MOUSSOURS (pouvoir)	
Commune de BOISSY AUX CAILLES			Christian CAME	Patrick POCHON	
Commune de CELY EN BIERE	Francis GUERRIER		Guillaume GATIER		
Commune de CHAILLY EN BIERE	Alain THIERY	Marcel LIENHARDT			
Commune de LA CHAPELLE LA REINE		Isabelle MARIE-TORQUE - (Suppléante)	Jean Claude HARRY (pouvoir)	Didier MAURY	
Commune de FLEURY EN BIERE	Alain RICHARD	Martine BEIGNET (suppléante)			
Commune de FONTAINEBLEAU	Fanny MALVEZIN	Philippe DORIN			
Commune LE VAUDOUE		Didier BUGUINET	Michel CALMY		
Commune de NOISY SUR ECOLE		Patrick COSSON (suppléant)	Sylvie VATIER (démission)	Patrick CALLEWAERT	
Commune de PERTHES	Philippe MACAIGNE	Jean-Charles BENYAKAR (suppléant)	Cécile FORNARELLI		
Commune de RECLOSES			François BOUVIER	Erik LE TOUT (suppléant)	
Commune de ST GERMAIN SUR ECOLE	Jean-Paul CULINAS		Jean Christophe BERNON		
Commune de ST MARTIN EN BIERE	Georges SIUDA	Laurent AVELANGE (suppléant)	Sylvain DUCROUX		
Commune de ST SAUVEUR SUR ECOLE	Maurice DECAT		Franck LAUGIER – Démission		
Commune de SAMOIS SUR SEINE	Michel CHARIAU		Anne MAHAIS		
Commune de TOUSSON			Ferdinand KOCH	Jean Michel CARDINALI	
Commune d'URY	Jean Philippe POMMERET		Cécile BOFARULL		
CC DES DEUX VALLEES					
Commune de COURANCES	Emilia NEVES	Espérance VIEIRA			
Commune de DANNEMOIS	Richard HEYSSEN	Murielle HOUPERT-WILK			
Commune de MILLY LA FORET	Amélie FERLAY		Virginie FLAUX		
Commune de MOIGNY SUR ECOLE	Jérôme MENARD		Bernard LACHENAIT		
Commune de ONCY SUR ECOLE			Bruno DELECOUR	Jacques NORMAND	
Commune de SOISY SUR ECOLE	Véronique BOURCE	Alexandra GRISON ( suppléante)	Marie-Pierre CARRE (pouvoir)		

#### Ont donné des pouvoirs : 4

M. Olivier MARTIN a donné pouvoir à Madame Sandra LEJAL Mme. Mélanie MOUSSOURS a donnée pouvoir à Monsieur Thierry FLESCH M. Jean-Claude HARRY a donné pouvoir à Madame Isabelle MARIE TORQUE Madame Marie-Pierre CARRE a donné pouvoir à Madame Alexandra GRISON

# **Etaient également présents**

Monsieur Mathieu KOKOT (Directeur), Monsieur Philippe GUILLEMIN (1er adjoint de Villiers en Bière), Monsieur Alain TRUCHON (Maire de Villiers en Bière), Monsieur Jean HELIE (Maire de Saint Germain sur Ecole), Madame Vanessa PIEL (Maire d'Achères la Foret)

Date affichage et de convocation: 11/09/2025 Secrétaire de Séance : M. Jacky SEIGNANT

Nombre membres en exercice: - Présents: 36 membres

Ont pris part aux délibérations : 36 membres présents + 4 pouvoirs = 40 membres votant

# DM 1 – Décision Modificative - Budget

Envoyé en préfecture le 15/10/2025

Reçu en préfecture le 15/10/2025

Publié le 17/10/2025

ID: 077-200086676-20251015-2025040-BF

Le Président informe le conseil syndical qu'il est nécessaire de procéder à des modifications sur le budget primitif 2025, suite à une erreur d'inscription du montant au budget 2025 au 002 « résultat de fonctionnement » de 0.12 €, en effet il a été repris 416871.79 € au lieu de 416 871.67 €

# Décision Modificative : sur la section fonctionnement Recette

- o 0.12 € Chapitre 002 Résultat de fonctionnement reporté (RECETTES)
- o +0.12 € Chapitre 75 Autres produits gestion courante ligne 75888 Autres (RECETTES)

	Diminution sur crédits déjà alloués			Augmentation des crédits		
Intitulé	Compte	Opé.	Montant	Compte	Opé.	Montant
Résultat de fonctionnement reporté	002		0,12			
Autres				75888		0,12
Fonctionnement recettes		Solde	0,12 0,00			0,12

Pour rappel:

# **FONCTIONNEMENT**

Résultat 2023 604 471,59 €
dépenses 2024 - 1 036 130,68 €
recettes 2024 + 1 053 280,76 €
+ 621 621,67 € disponible pour affectation

Après en avoir délibéré et à l'**UNANIMITE**, Le Conseil Syndical,

- APPROUVE ET DECIDE de procéder à la modification de diminution de 0.12 € du résultat de fonctionnement en 002

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

### Certifié exécutoire par

- l'envoi en préfecture le : 02/10/2025

- reçu en préfecture le :

Le Président // Thierry FLESCH